



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ventes par correspondance

Question écrite n° 132662

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la fermeture de la totalité des 35 espaces 3 Suisses de France. Ces fermetures sont synonymes de licenciements pour 149 employés de ces boutiques. Ces suppressions d'emplois ont été décidées dans le cadre d'un plan de réorganisation des activités privilégiant le e-commerce et souhaité par le nouveau propriétaire des 3 Suisses international, le groupe Otto Versand, leader mondial de la vente à distance. Depuis 2009 en effet, l'entreprise ne cesse de licencier, la direction ayant promis en 2009 que le PSE éviterait toute autre restructuration ce qui n'a finalement pas été le cas. Cette entreprise appartient pourtant à un groupe bénéficiaire, leader mondial de la vente à distance ; cependant, elle ne dispose pas d'une réelle autonomie de direction au sein de ce groupe. Plus des deux tiers des salariés concernés ont entamé une action en justice pour licenciement abusif et non-justification de licenciements économiques. Dans une situation difficile et inadmissible, les salariés des 3 Suisses attendent depuis janvier le soutien des pouvoirs publics. Il lui demande donc quelles dispositions compte mettre en place le Gouvernement pour soutenir ces salariés.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132662

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2012, page 4026

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)